

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 à 18 H 00

*Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » : réunie le 02/11/2021*

*Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » réunie le 03/11/2021*

*Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » : réunie le 04/11/2021*

*Commission n° 4 « Attractivité du territoire » : réunie le 05/11/2021*

## ORDRE DU JOUR

### **EXPOSE DU MAIRE**

### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 1 – Représentation de la Commune dans les Commissions et organismes divers : modifications

#### Eco-Responsabilité – Conseil de Gestion

- 2 – Attribution subventions éco-manifestations 2021

### **DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES**

#### Direction des Finances

- 3 – Budget Principal : décision modificative n° 3
- 4 – Mise en place paiement carte bleue pour les régies
- 5 – Tarifs 2022 : prestations diverses
- 6 – Toitures Groupe scolaire Pierre Brossolette : plan de financement révisé
- 7 – Cession des actions Semerap à Riom Limagne et Volcans
- 8 – Fonds de concours auprès de Riom Limagne et Volcans pour les travaux d'eaux pluviales urbaines
- 9 – Réfection d'un terrain de sport naturel et création d'un terrain synthétique au parc sportif du Cerey : attribution des marchés de travaux
- 10 – Accords-cadres pour la fourniture de service de téléphonie et interconnexion des sites et accès à Internet : création du groupement de commandes et délégation de signature (article L2122-21-1 du CGCT)
- 11 – Lotissement Pré du Moulin : Attribution des marchés de travaux
- 12 – Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029 : avenant 2 Lot 01 et avenant 1 au lot 05

#### Direction des Ressources Humaines

- 13 – Mise à jour du tableau des effectifs : créations et suppressions de postes
- 14 – Recrutements de contractuels non permanents : création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité, motif de remplacement
- 15 – Rapport Social Unique 2020

#### Direction de l'Administration Générale

##### • Affaires patrimoniales :

- 16 – Préservation ceinture verte : Acquisition foncière, parcelles AT n°46 et 47, Boulevard Chancelier de l'Hospital
- 17 – Convention avec le Golf de Riom : mise à disposition de la parcelle YO n°10
- 18 – Logement 81 rue de l'Ambène : autorisation d'occupation à Monsieur et Madame GUINEL
- 19 – Locaux communaux 12 rue Gilbert Romme : autorisation d'occupation à Madame COMBES pour son activité de sophrologue

• Affaires générales :

20 – Ouverture des commerces le dimanche pour 2022

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICES A LA POPULATION**

Direction Education Jeunesse

- 21 – Poursuite et pérennisation du dispositif « BAFA citoyen »
- 22 – Fonds d'initiatives scolaires : Ecole élémentaire Pierre Brossolette
- 23 – Fonds d'initiatives scolaires : Ecole maternelle Pierre Brossolette
- 24 – Fonds d'initiatives scolaires : Ecole élémentaire Jean Rostand
- 25 – Fonds d'initiatives scolaires : Ecole maternelle Jean Rostand
- 26 – Fonds d'initiatives scolaires : Ecole élémentaire Maurice Genest
- 27 – Fonds d'initiatives scolaires : Ecole maternelle René Cassin

Direction Culture et Vie Associative

- 28 – Partenariat entre les Communes de Riom, Chatel Guyon, Volvic et Mozac autour des saisons culturelles : avenant 2021-2022
- 29 – Bilan de mise à disposition de salles municipales (Rexy, Dumoulin, Maison des associations, Chapelle Saint Don) – Information

Direction des Sports

- 30 – Fonds d'Initiatives Sportives : Golf de Riom
- 31 – Fonds d'Initiatives Sportives : Ecole de Notre Dame des Arts

Direction des affaires sociales

- 32 – Dotation de solidarité urbaine (DSU) : rapport annuel 2020 sur les actions
- 33 – Bilan 2020 de l'Action Sociale : information

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN**

- 34 – Vente aux enchères matériel du Centre Technique Municipal

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.